

BRÈVES ÉCONOMIQUES Afrique de l'Ouest

(hors Nigéria-Ghana)

N°570 – 7 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

L'activité économique dans l'UEMOA maintient son dynamisme

Selon [le bulletin mensuel des statistiques de décembre 2024](#) de la BCEAO, l'activité économique au sein de l'UEMOA demeure dynamique. L'indice de la production industrielle maintient sa forte progression, soit +11 % en glissement annuel (g.a.) en décembre, tandis que les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et les services marchands ont augmenté respectivement de 4,8 % et 5 % en g.a. Toutefois, l'indicateur moyen du climat des affaires dans l'UEMOA, traduisant les opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture, a légèrement diminué, de -0,4 point en g.a. en décembre, reflétant notamment les diminutions des scores de la moitié des pays de l'Union, dont les plus fortes concernent la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire (-1,4 chacun) ; le Niger (+2,8) et le Bénin (+0,8) étant les pays ayant enregistré les plus importantes hausses de leurs scores. Enfin, le taux d'inflation dans l'UEMOA s'est établi à 2,6 % en g.a. en décembre 2024, contre 2,5 % le mois précédent. Cette légère accélération est portée par les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, dont la contribution à l'inflation s'est établie à +1,6 point de pourcentage, contre +1,5 le mois précédent.

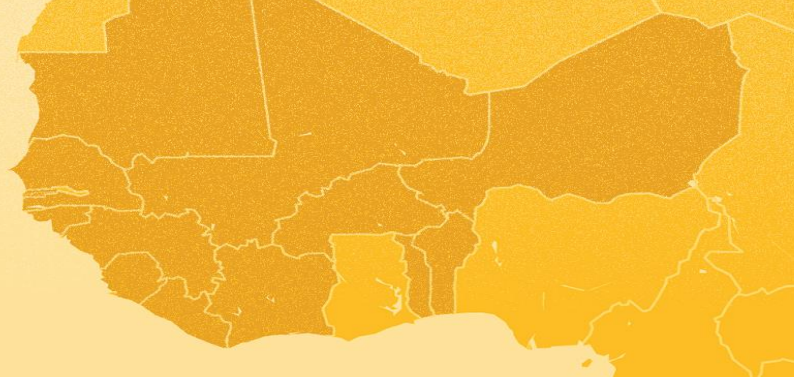
Le chiffre à retenir

69,4 Mds EUR

Le montant des investissements réalisés dans le cadre du PND ivoirien 2021-2025 à fin 2024, soit un taux d'exécution de 77,1%

25 M EUR levés pour le fonds "Saviu II" dédié aux start-ups d'Afrique francophone

Le 5 février, Saviu Ventures, fonds de capital-risque spécialisé en Afrique francophone depuis 2018, [a annoncé](#) avoir levé 25 M EUR pour son second fonds "Saviu II", avec la participation de Proparco, du Dutch Good Growth Fund et d'AXIAN Investment. Succédant à "Saviu I" (10 M EUR), "Saviu II" avait levé 12 M EUR en 2023. Le fonds investit des sommes allant de 500 000 EUR à 3 M EUR dans des start-ups en Afrique francophone en phases d'amorçage, où l'entreprise crée un prototype fonctionnel, et d'accélération, où elle développe son offre commerciale. Dédié aux entreprises technologiques, il cible principalement les domaines de la finance, de l'éducation, du climat, de la santé et du commerce en ligne. Il a notamment investi dans Julaya (Côte d'Ivoire) et Rubyx (Sénégal).



Bénin

Adoption de plusieurs mesures concernant le secteur du tourisme

Plusieurs mesures ont été [adoptées](#) lors du Conseil des ministres du 5 février 2025 relativement au secteur du tourisme. On note ainsi (i) la création de la Société d'exploitation du complexe hôtelier de l'Atlantique qui sera chargée de la gestion d'un complexe hôtelier 4 étoiles à Ouidah et (ii) la contractualisation avec le groupe Hilton d'un contrat d'assistance technique et de gestion de l'hôtel Hilton à Cotonou. Ces mesures font partie intégrante de la stratégie du gouvernement béninois de faire du tourisme un pilier de son économie.

Burkina Faso

Adoption de deux décrets relatifs au contenu local dans le secteur minier

Lors du conseil des ministres du 5 février 2025, deux décrets au titre du ministère de l'énergie, des mines et des carrières ont été [adoptés](#) dans le cadre de l'application de la loi du 18 juillet 2024 relative au contenu local dans le secteur minier au Burkina Faso. Cette loi vise à renforcer la participation des acteurs économiques nationaux dans l'industrie minière, en favorisant le développement des capacités locales et en assurant une meilleure répartition des bénéfices issus de l'exploitation minière. Le premier décret fixe les règles pour la sous-traitance, la co-traitance et la fourniture de biens et services dans le secteur minier. Il instaure un agrément pour les prestataires, donne la priorité aux entreprises burkinabè et encourage l'utilisation de produits fabriqués localement. Le second décret concerne la réglementation des emplois locaux et le développement des compétences dans le secteur minier. Il prévoit des postes réservés aux nationaux, le transfert de technologies et des opportunités de formation pour les étudiants et professionnels du pays.

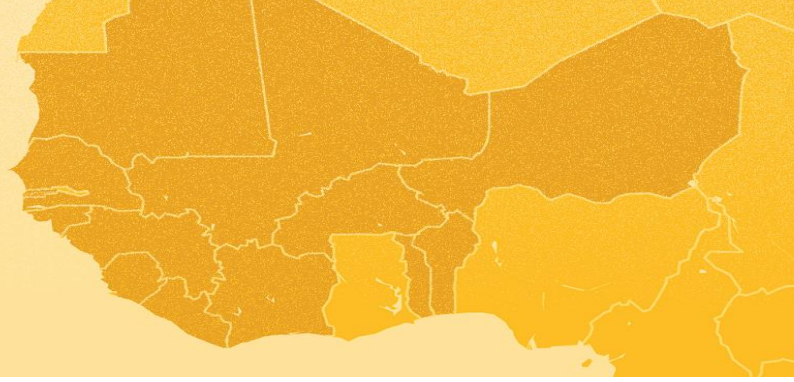
Côte d'Ivoire

Fitch maintient la note "BB-" du pays

L'agence de notation internationale Fitch Ratings [a annoncé](#), le 31 janvier 2025, avoir maintenu la notation financière en devise de la Côte d'Ivoire à "BB-" avec une perspective stable. Selon Fitch, cette note reflète particulièrement les performances économiques solides de la Côte d'Ivoire, à savoir entre autres (i) une croissance forte, estimée à 6,1 % en 2024 et projetée à 6,5 % à moyen terme ; (ii) une consolidation budgétaire en bonne voie, avec un déficit estimée à 4 % du PIB en 2024 et qui devrait se rapprocher de la cible de 3 % du PIB en 2025. Toutefois, ces bons résultats sont atténués par plusieurs facteurs dont un revenu par habitant relativement faible, un niveau des réserves de change encore relativement modeste de la BCEAO et une dette publique élevée. Aussi, l'agence estime que l'élection présidentielle d'octobre prochain constituera un test important pour le système politique ivoirien. Toutefois, son scénario de référence suppose que les confrontations, si elles devaient se produire, ne seraient pas d'une ampleur suffisante pour perturber de manière significative la croissance ou la consolidation budgétaire.

Taux de réalisation des investissements pour le PND 2021-2025 de 77,1% à fin 2024

Le 29 janvier 2025, la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement a annoncé que les investissements cumulés réalisés dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ont atteint [45 509,9 Mds FCFA](#) (69,4 Mds EUR) entre 2021 et 2024, soit 77,1 % des investissements [prévus sur la période](#) à hauteur de 59 000 Mds FCFA (89,9 Mds EUR). Le PND 2021-2025 vise à faire accéder la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030, à doubler le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant entre



2020 et 2030, et à renforcer l'inclusion sociale dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, et de la protection sociale. Il succède au PND 2012-2015 et au PND 2016-2020 et sera complété par un PND 2026-2030 dont les orientations sont [en cours d'élaboration](#).

Orientations de la DGI pour l'optimisation des recettes fiscales en 2025

Lors du séminaire « Bilan 2024, perspectives 2025 » le 31 janvier à Yamoussoukro, le ministre des Finances et du Budget a [présenté](#) le bilan fiscal de 2024 et les objectifs pour 2025. La Direction Générale des Impôts (DGI) a collecté 6,48 Md EUR (4 249,6 Md FCFA) en 2024, soit 95,8 % de l'objectif fixé, avec une progression de 13,7 % par rapport à 2023. L'objectif pour 2025 s'élève à 7,91 Md EUR (5 191 Md FCFA). Pour l'atteindre, trois axes prioritaires ont été soulignés : (i) l'optimisation des recettes via l'application stricte de l'annexe fiscale et l'élargissement de l'assiette, notamment sur l'impôt foncier et les impôts professionnels ; (ii) la modernisation de l'administration fiscale, notamment en instaurant la facture normalisée électronique ; et (iii) le renforcement du contrôle et des compétences. Pour rappel, la loi de finance 2025 prévoit une hausse des recettes, notamment à travers le recouvrement des arriérés d'impôt et la digitalisation des procédures fiscales. Les principales sources de recettes seront les taxes à l'importation, la TVA, l'impôt sur les bénéfices et les revenus, ainsi que les taxes à l'exportation, notamment sur le café et le cacao. Par ailleurs, l'augmentation des recettes issues du secteur pétrolier et gazier accompagnera cette dynamique, avec une montée en puissance progressive de la production.

Guinée

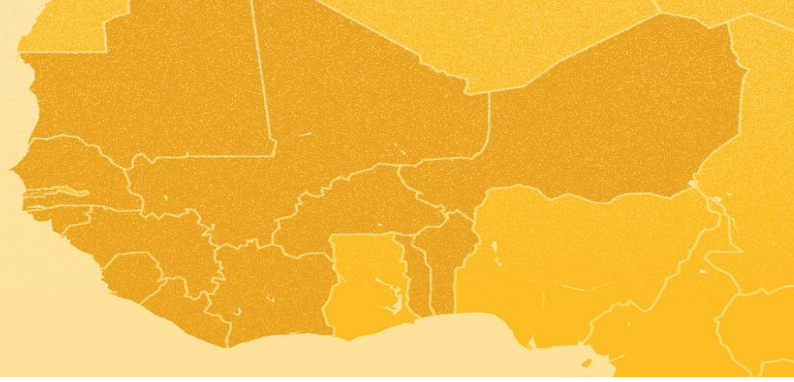
Signature d'un accord de financement de 35 M USD avec le Fonds koweïtien

Les autorités guinéennes et une délégation du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (KFAED) [ont conclu](#) un accord de financement d'un montant de 35 M USD, destiné à moderniser les infrastructures routières du Grand Conakry. Le financement permettra en particulier de construire l'échangeur de Enco 5, ainsi que de la voie transversale T4 reliant Sangoyah à Lambanyi, dans la haute banlieue de Conakry.

Libéria

Signature du Pacte énergétique national

Lors du Sommet africain de l'énergie qui s'est tenu du 27 au 29 janvier 2025, le Président libérien [a procédé](#) à la signature du [Pacte énergétique national du Libéria](#) qui vise à accroître le taux d'accès à l'électricité à 75 % d'ici 2030, contre 32,7 % actuellement. Selon le communiqué de la Présidence, en vertu de cet accord, la Banque mondiale s'est engagée à mobiliser 1,5 Md USD d'investissements pour les infrastructures énergétiques du Libéria, dont 800 M USD déjà alloués à l'expansion du Projet hydroélectrique de St. Paul. A noter le Libéria fait partie des 14 premiers pays africains qui ont invités à soumettre des propositions de pacte lors du sommet. Les principales initiatives du Pacte énergétique libérien comprennent l'augmentation de la part des énergies renouvelables par la construction de barrage hydroélectrique et de centrales solaires, l'expansion des réseaux de transmission et de distribution et le renforcement de l'utilisation du réseau électrique régional CLSG.



Mali

La société Firefinch cède ses parts de la mine Morila à l'Etat

Le 31 janvier 2025, la société minière australienne Firefinch a annoncé avoir [finalisé](#) la cession de sa participation de 80 % dans la mine d'or de Morila à l'Etat malien, qui détenait déjà les 20 % restants. Cette transaction, conclue pour un montant symbolique de 1 USD, inclut également le transfert des dettes de Morila contractées directement et indirectement auprès de Firefinch. L'accord initial entre les deux parties avait été signé le 8 mai 2024. Avec cette acquisition, la Société de Recherche et d'Exploitation des Ressources Minérales du Mali (SOREM) devient propriétaire de la totalité de la mine de Morila.

La taxe sur la fourniture des services télécoms augmente à 7%

Lors du Conseil des ministres du 5 février 2025, le gouvernement malien a [adopté](#) un projet de loi modifiant le Code général des Impôts afin d'augmenter de 5 % à 7 % la "Taxe sur l'Accès au Réseau des Télécommunications ouvert au public". Instituée en 2012 dans le cadre de l'Annexe fiscale à la loi de Finances pour 2013, cette taxe s'applique aux titulaires d'une licence d'exploitation du réseau des télécommunications délivrée par ou pour le compte de l'Etat du Mali. Elle est assise sur le chiffre d'affaires des entreprises du secteur. En augmentant le taux de cette taxe, l'Etat entend accroître les recettes fiscales générées par un secteur en expansion.

Mauritanie

La Mauritanie et le Maroc signent un accord d'interconnexion électrique

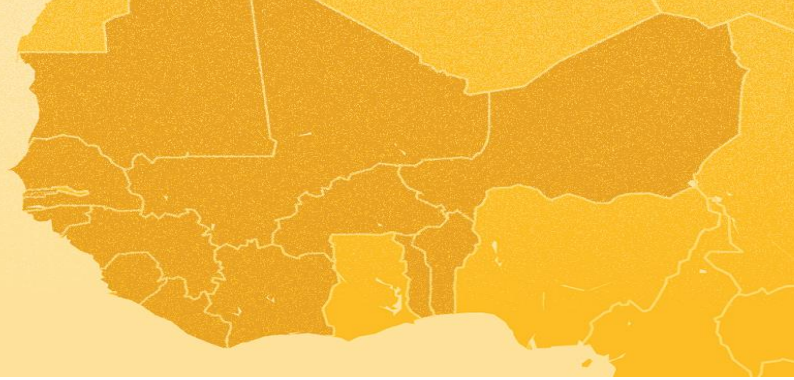
Par la signature le 4 février d'un nouvel accord, la Société mauritanienne d'électricité

(SOMELEC) et l'Office national de l'électricité marocain (ONEE) franchissent une nouvelle étape vers [l'intégration énergétique](#) de la région ouest-africaine. Ce projet d'interconnexion permettra au Maroc d'intégrer le projet régional WAPP (*West African Power Pool*), qui ambitionne notamment l'intégration des systèmes électriques de 14 des 15 pays de la CEDEAO. Pour rappel, ce programme réunissant initialement la CEDEAO et la Mauritanie aspire à renforcer l'autosuffisance et [l'interconnexion des réseaux électriques](#). En Mauritanie, l'accès à l'énergie demeure un défi, tandis qu'à peine 50% de la population a accès à l'électricité. Le pays est également engagé dans la construction d'une ligne à haute-tension vers le Mali voisin, dont les travaux devraient débuter prochainement, financés par plusieurs bailleurs de fonds, dont l'AFD.

Sénégal

Un pacte de financement de 1 000 Mds de FCFA pour les PME et PMI

Lors d'une réunion de préparation au 4ème forum de la PME, qui se tiendra du 18 au 20 février, des acteurs clés de l'économie dont l'Agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME) se sont [engagés](#) à lancer un programme de financement. Dans le cadre du programme dit PACTE 2025, cet engagement porte dans un premier temps sur une cible de 1 000 Mds FCFA (1,5 Md EUR). Ce programme initialement fixé à 600 Mds FCFA (914,7 M EUR) en 2024, devrait désormais atteindre 3 000 Mds FCFA (4,5 Mds EUR) d'ici 2028. Grâce à la mobilisation d'institutions financières, fonds de garantie et autres acteurs du financement, l'ADEPME espère poursuivre son action de financement des PME qui constitue un enjeu fort pour le développement du pays. A ce jour, l'ADEPME accompagne 29 101 PME.



24,5 M EUR de subventions de l'Allemagne dédiées à la coopération technique

Le 27 janvier 2025, le ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC) et l'Ambassadeur de la d'Allemagne au Sénégal ont signé un [accord](#) portant sur la coopération technique et d'un montant de 24,5 M EUR sous forme de subventions. Cette enveloppe couvrira trois projets : (i) le renforcement de la finance durable par le soutien au développement d'une stratégie de mobilisation des financements verts, notamment *via* le développement du taxonomie verte, (ii) le renforcement de l'Etat de droit et de la cohésion sociale à travers des mesures visant à renforcer la justice et la transparence et, enfin (iii) le soutien au programme *Just Energy Transition Partnership* (JETP) visant à accompagner la transition énergétique du pays, notamment en accompagnant le ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines.

La seconde phase du projet d'accès à l'eau lancé par le Premier ministre

Le 3 février, la phase II du projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (PAEP-MR) a été officiellement [lancée](#) par le Premier ministre. Cette phase, qui s'étalera sur une période de 30 mois, est dotée d'une enveloppe de 60 Mds FCFA (91,4 M EUR) et a pour principal objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones rurales à travers l'installation et la construction de 85 forages, 89 châteaux d'eau ou encore 1450 km de réseaux de distribution. Les investissements ayant trait à l'eau ont été érigés en priorité par les nouvelles autorités sénégalaises dans le nouveau référentiel de l'économie appelé « Vision 2050 ». D'après la Banque mondiale, le taux d'accès à l'eau potable au Sénégal s'élève à 86% (contre 65% en Afrique subsaharienne).

Sierra Leone

35 M EUR de l'UE pour les chaînes de valeur agricoles durables

Le 31 janvier 2025, le gouvernement de la Sierra Leone et l'Union européenne (UE) [ont signé](#) un accord de financement pour le programme Développement de chaînes de valeur alimentaires et agricoles durables. Le programme se concentrera en particulier sur les chaînes de valeur de l'huile de palme, du manioc et des aliments pour nourrissons. Il vise spécifiquement à : (i) améliorer la durabilité, l'efficacité et l'inclusivité dans les chaînes de valeur des filières citées précédemment, grâce à l'utilisation d'approches intelligentes face au climat et (ii) permettre aux sierra-léonais d'exploiter les opportunités de marché, en particulier les femmes et les jeunes.

Togo

SFI : Soutien à deux entreprises locales

Dans le cadre du Programme régional des champions locaux, la Responsable pays de la Société Financière Internationale (SFI) a [annoncé](#) la signature de deux accords d'assistance technique avec des entreprises togolaises. Cette initiative vise à accompagner ces entreprises à travers un renforcement de capacités en gestion financière et conformité aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Les deux entreprises, Yatt & Co et Label d'Or, spécialisées dans le secteur de l'énergie pour la 1^{ère} et l'agro-industrie pour la 2^{ème}, ont été sélectionnées pour leur fort potentiel de croissance. La SFI souhaite ainsi les accompagner dans leur développement et l'accès aux financements. Ces accords s'inscrivent dans le [Cadre de Partenariat Pays \(CPF\) 2025 -2029 signé en 2024](#) entre le Groupe de la Banque Mondiale et le Togo, qui se focalise entre autres sur le renforcement du rôle du secteur privé et la création d'emplois.

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)